



Carte de crédit conjointe.

Par la cordée, le 20/03/2008 à 19:26

Bonjour,

je suis intervenante dans un centre de jour pour la santé mentale. Une des mes clientes, est venue me voir pour obtenir de l'aide sur un problème de carte de crédit. Je m'explique: La dame a acheté des électro-ménagés en mars 2007 sur un plan de financement accès-D. Son copain de l'époque a aussi signé comme endosseur dans le contrat et par le fait même, il est devenu deuxième utilisateur de la carte de crédit visa-Desjardins qu'ils ont reçu 3 semaines plus tard. Par la suite monsieur, est aller acheté lui aussi des électos sur le plan accès-D (avril 2007), ajoutant ainsi une deuxième dette à la carte de crédit. Il est a noter que madame, n'a pas signé pour ce deuxième achat.

Maintenant, madame et monsieur ne sont plus ensemble. Comme monsieur n'est pas un bon payeur, madame est seule a assumer les dettes de la carte (monsieur continu encore a acheter avec la dite carte et la dette ne cesse d'augmenter). Y'a t-il une façon pour madame de payer la totalité son premier achat et de retirer son nom de la carte ?

J'espère avoir été clair dans mes explications. n'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus d'informations.

Merci,

Nancy Ponton, (819) 565-1225